

## Informations divers

- \* Une **application gratuite d'informations** sera bientôt disponible, pour suivre toutes les actualités de la commune. Nous vous transmettrons un tract d'explications, dès que celle-ci sera téléchargeable.
- \* Afin de préserver la qualité de vie de notre village et dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous projetons de mettre en en place des journées « *Nettoyons la nature* ».



## État-civil 2020

### NAISSANCES

<u>M. CARO</u>	6 janvier 2020
<u>M. PINEAU</u>	11 février 2020
<u>A. NICOLI</u>	12 mars 2020
<u>L. DELAITRE-TORTOROLO</u>	9 septembre 2020
<u>J. MILLET</u>	22 octobre 2020
<u>L. GUERLET</u>	10 novembre 2020
<u>L. DUCREST</u>	23 décembre 2020

### MARIAGE

Éric BÉNARD  
et Christine QUIÉDEVILLE 4 juillet 2020

### DÉCÉS

<u>Bernard CARMOND</u>	23 février 2020
<u>Mozart PERDREAU</u>	1er mars 2020
<u>José RÉYÈS</u>	29 mars 2020
<u>Denise TOUPET</u>	1er octobre 2020
<u>Christophe MARION</u>	6 novembre 2020

### Mairie de Beuvardes

1 rue de Fère  
02130 BEUVARDES

Téléphone : 03 23 71 20 15

mairie.beuvardes@wanadoo.fr  
<http://mairiedebeuvardes.e-monsite.com/>

# Le petit guide BEUVARDOIS



## Édition 2021

Nouvelle édition  
chaque année

## Installation de la fibre

En novembre 2020, vous aviez la possibilité de procéder au pré-raccordement de la fibre optique, à votre domicile. Si vous n'avez pas pu l'effectuer, aucun problème ...

À partir de février 2021, date estimative de début de commercialisation de la fibre dans notre commune, votre prestation de téléphonie (Orange, SFR, Bouygues, ...) vous contactera afin de faire évoluer votre offre actuelle, en passant par la fibre.

Celui-ci vous indiquera les modalités et tarifs qui vous seront appliqués, selon le forfait que vous choisirez.

Dans le cas où vous n'avez pas procédé au pré-raccordement de votre domicile, votre prestataire effectuera le raccordement lui-même. Cette étape sera également gratuite pour vous, au même titre que le pré-raccordement, puisqu'il sera pris en charge par les services de l'USEDA.



## Collecte de déchets

### La collecte des déchets évolue en 2021

#### Les jours de collecte changent :

- **Poubelles jaunes (déchets recyclables) :** le MARDI, tous les 15 jours (semaines impaires),
- **Poubelles grises (déchets ménagers pour enfouissement) :** le JEUDI, toutes les semaines.

#### Changements des conteneurs :

Les services de la CARCT ont ou vont procéder aux changements de vos poubelles en y apposant des puces électroniques. Si cela n'a pas été fait, vous pouvez les contacter au 03.23.85.34.97.

#### Nombre de levées :

À partir de 2022, un forfait de 26 levées par an sera mis en place. Au-delà, chaque levée supplémentaire vous sera facturée.

#### Mode de facturation :

Jusqu'à fin 2022, le mode de facturation ne change pas. Le prélèvement continue sur vos avis d'imposition (taxe foncière). À partir de 2023, vous recevrez une facture par semestre, d'un montant fixe en milieu d'année, suivi d'un réajustement en fin d'année. À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore les tarifs qui seront appliqués.



## Travaux dans la commune

### 2021

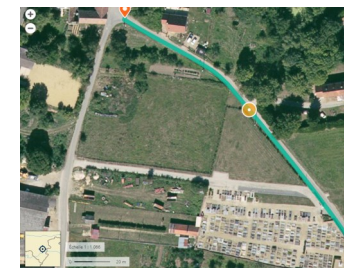
Des travaux d'aménagement ont été réalisés, dans le local communal se situant sur le parking de l'école. Celui-ci va accueillir, fin février 2021, un **cabinet d'infirmières**.

Considérant la présence d'un réel danger, dans le centre du village, au vu de la vitesse excessive des usagés, le conseil municipal a pris la décision de créer une zone **30 km/h** :

- du 7 rue de Fère au 4 rue de la Croisette,
- du 1 au 8 rue de la Harleine.



La réfection de la « *rue du Cimetière* » sera réalisée, courant de l'année.



Le début des **travaux d'enfouissement** des réseaux électrique, téléphonique et éclairage public, sur la route de Château-Thierry sera prévu en fin d'année.